



Institut Notre-Dame
41 rue Joseph Wauters
4300 Waremme
☎ 019 32 20 38

Institut Saint-Laurent
6 rue du Casino
4300 Waremme
☎ 019 32 22 25

Asbl Centre Scolaire Libre
de Waremme (CSLW)
Avenue du Prince Régent 30
4300 Waremme
N° d'identification : 9340/88
N° d'entreprise : 435190005

Chers parents,

Par la présente, nous vous transmettons les informations relatives aux contrôles et activités de fin de trimestre.

En **première année commune**, les contrôles de synthèse (CS) auront lieu les **mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17, lundi 20 et mardi 21 juin 2022**.

En **deuxième année commune et 2S**, les épreuves externes auront lieu les **mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17, lundi 20 et mardi 21 juin 2022**.

En **deuxième année commune et 2S**, l'**examen oral de langues modernes*** se déroulera les **15, 16 et 17 juin 2022**, selon les classes.

En **première et deuxième année différenciée**, les épreuves du **CEB** seront organisées les **jeudi 16, vendredi 17, lundi 20 et mardi 21 juin 2022**.

Vous trouverez ci-dessous les détails de cette fin d'année scolaire.

PLANNING DE FIN DE TRIMESTRE

CLASSES ▼	MARDI 14/06/22	MERCREDI 15/06/22	JEUDI 16/06/22	VENDREDI 17/06/22	LUNDI 20/06/22	MARDI 21/06/22	MERCREDI 22/06/21	JEUDI 23/06/22	VENDREDI 24/06/22	LUNDI 27/06/22	MARDI 28/06/22	MERCREDI 29/06/22	JEUDI 30/06/22
1^{ère} année commune	COURS de 08h35 à 12h10 puis retour à la maison	08h35-10h15 CS SCIENCES 10h30-12h00 CS FRANÇAIS « Ecrire » puis retour	08h35-12h10 CS MATH puis retour à la maison	08h35-12h10 CS ANGLAIS / NÉERLANDAIS puis retour à la maison	08h35-12h10 CS FRANÇAIS (SUITE) puis retour à la maison	08h35-10h30 CS EDM puis retour à la maison	DÉLIBÉRATIONS EN 1^{ÈRE} ANNÉE CONGÉ POUR LES ÉLÈVES				11h00 REMISE DES BULLETINS ET DES ATTESTATIONS AUX ÉLÈVES À NOTRE-DAME (1^{ère}) ET À ST-LAURENT (2^{ème}) 15H – 19H RÉUNION DE PARENTS 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} À ST-LAURENT	INTRODUCTION DES ÉVENTUELS RECOURS AVANT LE JEUDI 30/06/22 À 9H00 (Voir règlement des études pages 23 & 24)	
2^{ème} année commune et 2S	COURS de 08h35 à 12h10 puis retour à la maison	08h35-10h30 CE1D EDM + CE1D ORAL LG MODERNE*	08h35-12h10 CE1D FRANÇAIS + CE1D ORAL LG MODERNE*	08h35-11h20 CE1D ÉCRIT LG MODERNE + CE1D ORAL LG MODERNE*	08h35-12h10 CE1D MATH puis retour à la maison	08h35-11h20 CE1D SCIENCES puis retour à la maison	DÉLIBÉRATIONS EN 2^{ÈME} ANNÉE CONGÉ POUR LES ÉLÈVES						
1^{ère} et 2^{ème} année différenciée	COURS de 08h35 à 15h55	COURS de 08h35 à 12h00	08h35-12h10 CEB 1	08h35-12h10 CEB 2	08h35-12h10 CEB 3	08h35-12h10 CEB 4	DÉLIBÉRATIONS 1^{ÈRE} ET 2^{ÈME} DIFFÉRENCIÉE CONGÉ POUR LES ÉLÈVES		CONGÉ POUR LES ÉLÈVES				

CS = contrôle de synthèse c-à-d bilan de ce que l'élève maîtrise ou non dans une matière.

QUELQUES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES IMPORTANTES

Voir verso.

- Vendredi 10 juin 2022, de 08h35 à 10h15 : **contrôle de synthèse en religion** pour toutes les classes de 2^{ème} année commune et 2S.
- Vendredi 10 juin 2022, de 10h30 à 12h10 : **contrôle de synthèse d'AC Latin** pour tous les élèves de 2A-2B-2C-2Elatin-2Flatin.
- Mercredi 15 juin après-midi ou jeudi 16 juin après-midi ou vendredi 17 juin après 11h20 : **CE1D – Expression orale en anglais ou néerlandais en 2^{ème}**. Chaque élève présentera l'épreuve d'**expression orale** en langue moderne (anglais ou néerlandais), d'une **durée de 15 minutes** environ (préparation + présentation), à l'heure que son professeur de langue moderne lui aura communiquée et sera attendu 15 minutes avant cette heure de passage par mesure de sécurité.
- Du mercredi 22/06/22 au lundi 27/06/22, les élèves de **1^{ère} année commune** sont en **congé** et les professeurs délibèrent.
- Du mercredi 22/06/22 au lundi 27/06/22, les élèves de **2^{ème} année commune et 2S** sont en **congé** et les professeurs délibèrent.
- Du mercredi 22/06/22 au lundi 27/06/22, les élèves de **1^{ère} et 2^{ème} différenciée** sont en **congé** et les professeurs délibèrent.
- Mardi 28 juin 2022 à 11 heures : **remise des bulletins** par les titulaires **aux élèves**, en classe, à Notre-Dame pour les premières, à Saint-Laurent pour les deuxièmes. **Présence obligatoire** de tous les élèves pour leur remettre les **attestations**, indispensables pour la suite de la scolarité et qui ne seront pas envoyées par mail, et pour confirmer l'**activité complémentaire** de 2^{ème} année choisie par les élèves de 1^{ère} et l'**option** de 3^{ème} année choisie par les élèves de 2^{ème}.
- Mardi 28 juin 2022 de 15 heures à 19 heures : **réunion des parents** des élèves de 1^{ère} et de 2^{ème} à l'Institut Saint-Laurent. Les parents des élèves orientés en 2S sont particulièrement attendus.
- Mardi 28/06/22 après-midi, mercredi 29/06/22 toute la journée et jeudi 30/06/22 avant 9h00 : introduction des **recours** éventuels. Les recours doivent être introduits par courrier recommandé, par mail avec accusé de réception ou remis contre accusé de réception à la direction avant le jeudi 30/06/2022 à 9 heures, conformément à notre *Règlement des études* (pages 23 & 24).
- Pour les élèves de fin de première année, le **choix définitif de l'activité complémentaire** pour l'année prochaine doit être confirmé au plus tard lors de la réunion de parents du mardi 28/06/22. Le changement d'établissement scolaire pendant le premier degré est soumis à autorisation et doit systématiquement faire l'objet d'une rencontre des parents avec la direction, sur rendez-vous.
- Les élèves de deuxième année désirant poursuivre leur scolarité à Saint-Louis y seront automatiquement inscrits conformément au choix qu'eux et leurs parents auront exprimé à la remise des bulletins, par un contact téléphonique ou par mail pour le vendredi 1 juillet 2022 au plus tard. Au-delà de cette date, ils devront se rendre à Saint-Louis pour s'y inscrire.
- Les élèves qui désirent s'inscrire en 3PSS, 3PG ou 3PM à l'Institut Saint-Louis doivent obligatoirement prendre contact avec Mme Delaisse (019 32 24 84), directrice-adjointe de cet Institut (nombre de places limité !).
- Les élèves de Saint-Laurent restent prioritaires à Saint-Louis jusqu'au vendredi 1 juillet 2022. Au-delà de cette date, cette priorité n'est plus assurée puisque des élèves venant d'autres écoles pourront également s'inscrire et que le nombre de places est limité dans certaines options. Il ne faut dès lors pas traîner pour exprimer votre choix.
- Si vous avez des questions : 019 32 20 38 (première année) ou 019 32 22 25 (deuxième année) ou 019 32 24 84 (Collège & Institut Saint-Louis).

Nous vous souhaitons dès à présent un été agréable et pour vos enfants une bonne fin d'année scolaire. Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre entier dévouement.

La Direction